



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize mai, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du dix mai 2019, s'est réuni en Mairie de Larajasse sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire

Etaient présents : Fabrice BOUCHUT, Claude GOY, Marie Christine PONCET, Anne DITCHFIELD, Franck GUILLON, Régis GUINAND, Geneviève FAYOLLE, Jean Michel CALVI, Lionel MILETIC, Marie Andrée COUTURIER, Christiane FONT, Karine FONT, Christine DENIS, Anne Sophie BOUTEILLE, Franck ESSERTEL (arrivé à 20h35)

Absents :

Excusés : Jérôme GUBIEN

Pouvoirs :

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Claude GOY

▪ **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 18 Avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

▪ **Délibérations**

⇒ ***N° 2019-27 : Attribution d'une subvention à l'Association Croq'Livres***

Monsieur le Maire rappelle rappelle que le conseil municipal a voté des crédits pour un montant global de 70 000 € au compte 6574 « subventions aux associations ».

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'étudier les demandes de subventions des associations. Monsieur Régis GUINAND présente la demande formulée par l'Association CROQ'LIVRES et présente le bilan financier 2018 de l'association, ainsi que le prévisionnel 2019. L'association prévoit notamment d'acquérir des caisses de transport de livres suite à la suppression du Bibliobus. La Commission Jeunesse, Sports et Relations aux Associations, propose d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000,00 € à l'association CROQ'LIVRES pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

⇒ ***N° 2019-28 : Projet de zonage d'eaux pluviales***

Vu le Code de l'Environnement, Titre II, Livre Ier, relatif à l'information et à la participation des citoyens ;
Vu la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2224-6 à L.2224-10 ;
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.123-6-1 et R.123-11 ;
Vu le projet de zonage d'eaux pluviales présenté en séance et mis sur le bureau de l'assemblée,

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **ARRETE** ce projet et autorise sa mise à l'enquête publique
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

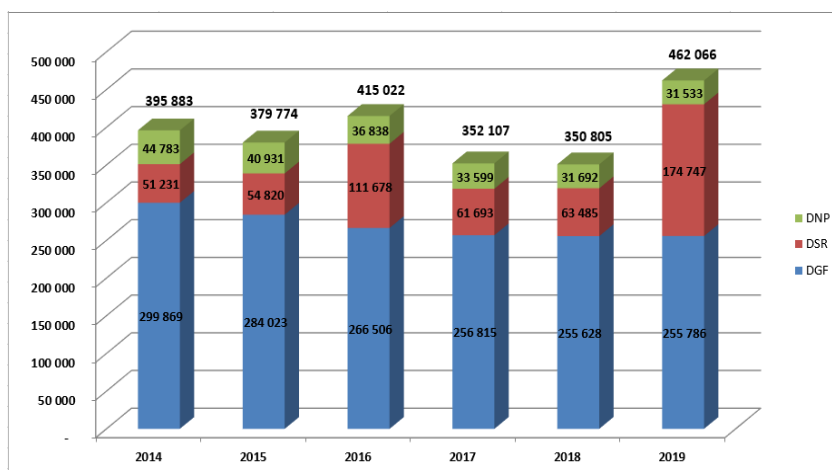
- **Questions diverses**

- ⇒ **Commission Urbanisme**

- Etude des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours

- ⇒ **Commission Finances**

- Suivi du budget à fin Avril
- Dotations : alors que nous l'avions perdu il y a deux ans, nous avons eu la bonne surprise d'apprendre que nous sommes de nouveau éligibles à la Dotation de Solidarité Cible. L'explication réside principalement dans le fait que le nombre de communes éligibles a été relevé à 11 600 versus jusqu'à présent aux 10 000 les moins favorisées. L'impact est très significatif puisque cette augmentation de DSR est de plus de 100 K€ si bien que les dotations de l'Etat dépasseront sur 2019 les 460 K€ versus 350 l'année dernière et 345 K€ budgété. A noter par contre que nous touchions plus de 415 K€ en 2016 avant la baisse des dotations. L'augmentation de ces dotations réside probablement aussi dans le fait que nous avons réalisé un travail important sur la voirie, en retraçant l'ensemble des chemins et en classant certains chemins ruraux en voirie communale (les kilomètres de voirie entrent en compte dans le calcul des dotations). Le graphique ci-dessous représente l'évolution des dotations de l'Etat perçues par la commune :



- **Informations diverses**

- Un point sur la communication et la présence de la Commune sur les réseaux sociaux a été effectué
- Le fleurissement des villages aura lieu le vendredi 24 Mai
- La CCMDL a mis en place un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Son but est de coordonner les actions des CCAS, optimiser les aides de la CAF pour la mise en place de projets et gérer le transport solidaire à la demande
- Enrobé à froid : les agents techniques ont commencé à faire le tour des chemins pour combler les nids de poule
- Des ragondins vont être piégés à l'étang de Lafay
- Concours de pêche du CCAS à Lafay : samedi 25 Mai à partir de 14h00
- CCAS : une action d'accueil a été menée en collaboration avec des bénévoles pour équiper un nouveau locataire d'un logement social car celui-ci était totalement démuné. Des équipements et fournitures de logements lui ont été offerts. Merci aux membres du CCAS qui s'en sont occupés et aux bénévoles qui ont fait des dons
- Poulailler partagé à l'Aubépin ; d'après les participants, on note une réduction importante des déchets organiques.
- Une présentation des mutuelles communales a été faite auprès du conseil municipal. Le CCAS devra statuer si la commune signe la convention avec l'association qui gère ce dispositif pour promouvoir cette démarche.
- Un groupe de travail sera créé rassemblant les élus, les représentants de l'Association P'OSER, ceux des clubs des anciens et de la Maison de retraite pour établir une feuille de route commune et partagée afin de répondre à la problématique du logement des personnes âgées sur la commune. L'objectif est de

proposer une solution entre le domicile et la Maison de Retraite. Une première réunion de travail aura lieu ce mois-ci.

- Conseil municipal des enfants ; élection du Maire et de 2 adjoints
- Commission Transition énergétique de la CCMDL : visite de l'écoquartier de Meys
- Commission Urbanisme et Habitat de la CCMDL : la modification du SCOT devrait être approuvée en fin d'année, de même que le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Tour de France Colombophile ; passage le 18 Juin sur la Commune. Le lâcher de pigeon aura lieu à 9h, Place des Platanes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00
Le prochain Conseil Municipal se tiendra le Jeudi 11 Juillet 2019, à 20h00, en Mairie